



GOUVERNEMENT  
DU QUÉBEC

MINISTÈRE  
DES AFFAIRES  
CULTURELLES

CONSERVATOIRE  
DE MUSIQUE

1700, RUE BERRI  
MONTRÉAL 132

CODE	2762	13	04
------	------	----	----

Le vendredi 28 décembre 1973.

Monsieur Benoit Morin,  
Chef de Cabinet,  
Cabinet du Premier ministre,  
Hôtel du Gouvernement,  
Québec.

Cher monsieur,

En réponse à votre lettre du 10 décembre dernier, adressée à monsieur Clermont Pépin, directeur du Conservatoire de Musique de Montréal je précise, à l'intention de monsieur Robert Bourassa, Premier ministre, la situation actuelle:

Les membres du Conservatoire de Musique de Montréal nommés par le lieutenant-gouverneur en conseil sont: monsieur Clermont Pépin, directeur et moi-même, directeur adjoint.

Monsieur Pépin bénéficie présentement d'un congé sabbatique d'un an, depuis le 1er avril dernier; en son absence, j'assume l'interim.

Il se peut que le poste de directeur devienne vacant incessamment.

.../2

En ce qui me concerne, je prévois prendre ma pré-retraite au cours de l'été 1974, si rien ne survient d'ici là.

Veillez agréer, cher monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

Le directeur adjoint,  
Le directeur intérimaire,

*Gilberte Martin-de Bellefeuille*

GILBERTE MARTIN-DE BELLEFEUILLE

/cs

ARRÊTÉ EN CONSEIL  
CHAMBRE DU CONSEIL EXÉCUTIF

(A-22-04)

CODE	2762	13	04
------	------	----	----

NUMÉRO 1713-74

8 MAI 1974

PRÉSENT:  
Le lieutenant-gouverneur en conseil

CONCERNANT monsieur Raymond Daveluy

-----0000000-----

IL EST ORDONNE sur la proposition du  
ministre des Affaires culturelles:

QUE monsieur Raymond Daveluy, actuelle-  
ment adjoint aux cadres supérieurs, au traite-  
ment annuel de \$21,500.00, soit promu adminis-  
trateur classe IV, au traitement annuel de  
\$23,650.00 à titre de directeur du Conserva-  
toire de musique de Montréal, conformément à  
la liste d'éligibilité numéro 01980 émise par  
la Commission de la fonction publique le 3  
avril 1974, et ce, à compter de la date où il  
assumera ses fonctions.

Le Greffier du Conseil exécutif

*Julien Chouinard*



GOUVERNEMENT  
DU QUÉBEC

MINISTÈRE  
DES AFFAIRES  
CULTURELLES

CONSERVATOIRE  
DE MUSIQUE

100, RUE NOTRE DAME EST  
MONTREAL  
H2Y 1C1

Le mercredi 25 mai 1977

Monsieur Jacques Parizeau,  
Ministre des Finances,  
Hôtel du Gouvernement,  
Québec, (Québec)

Monsieur le Ministre,

Permettez-moi de vous adresser ces quelques lignes, à la suite de l'entretien que vous aviez bien voulu m'accorder au mois de janvier dernier, et dans lequel je vous avais exposé quelques idées sur l'orientation des conservatoires de musique.

Sans procéder à une consultation systématique que ma position et les circonstances m'interdisaient, j'ai tenté, comme vous me l'aviez demandé, de connaître l'opinion de mes collègues qui occupent en ce moment des postes de direction, et, sans aller jusqu'à affirmer quoique ce soit, je suis néanmoins en mesure de vous dire qu'ils seraient, pour la plupart d'entre eux, favorables à l'idée d'ériger le réseau des conservatoires en corporation autonome. Donc, si une telle politique venait à être adoptée, je ne crois pas qu'elle susciterait d'opposition sérieuse.

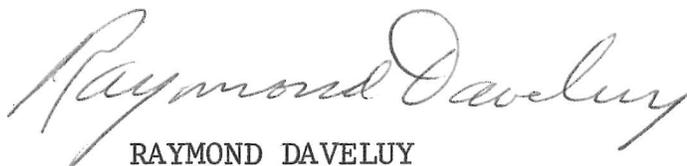
Je tiens également à vous informer, monsieur le ministre, que la Commission de la Fonction publique vient d'annoncer de nouveau un concours pour le poste de directeur du réseau des conservatoires de musique et d'art dramatique, et que, étant convaincu que je possède les aptitudes

. . ./2

et l'expérience nécessaires pour exercer cette fonction, j'ai pris la décision de poser ma candidature. Si j'ai l'honneur d'être choisi, je ne me trouverai que mieux placé pour exécuter le mandat que l'on pourrait me confier, si l'orientation dont nous avons discuté venait à être appliquée.

Vous me savez toujours à votre disposition si vous désiriez discuter plus longuement de cette question, et en attendant le plaisir de vous rencontrer de nouveau, je ne puis que vous assurer, monsieur le ministre, que l'intérêt que vous portez à la cause de la musique et des conservatoires du Québec ne peut que m'augmenter du désir de demeurer,

Votre très dévoué,



RAYMOND DAVELUY  
Directeur du Conservatoire de Montréal

RD/fcc



GOUVERNEMENT  
DU QUÉBEC

MINISTÈRE  
DES AFFAIRES  
CULTURELLES

CONSERVATOIRE  
DE MUSIQUE

100, RUE NOTRE DAME EST  
MONTREAL  
H2Y 1C1

Le mercredi 25 mai 1977

Monsieur Jacques Parizeau,  
Ministre des Finances,  
Hôtel du Gouvernement,  
Québec, (Québec)

Monsieur le Ministre,

Permettez-moi de vous adresser ces quelques lignes, à la suite de l'entretien que vous aviez bien voulu m'accorder au mois de janvier dernier, et dans lequel je vous avais exposé quelques idées sur l'orientation des conservatoires de musique.

Sans procéder à une consultation systématique que ma position et les circonstances m'interdisaient, j'ai tenté, comme vous me l'aviez demandé, de connaître l'opinion de mes collègues qui occupent en ce moment des postes de direction, et, sans aller jusqu'à affirmer quoique ce soit, je suis néanmoins en mesure de vous dire qu'ils seraient, pour la plupart d'entre eux, favorables à l'idée d'ériger le réseau des conservatoires en corporation autonome. Donc, si une telle politique venait à être adoptée, je ne crois pas qu'elle susciterait d'opposition sérieuse.

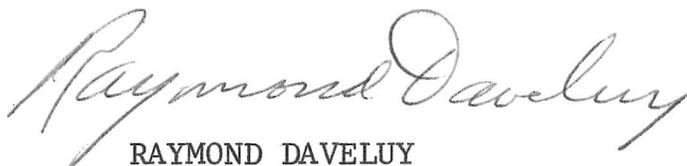
Je tiens également à vous informer, monsieur le ministre, que la Commission de la Fonction publique vient d'annoncer de nouveau un concours pour le poste de directeur du réseau des conservatoires de musique et d'art dramatique, et que, étant convaincu que je possède les aptitudes

. . ./2

et l'expérience nécessaires pour exercer cette fonction, j'ai pris la décision de poser ma candidature. Si j'ai l'honneur d'être choisi, je ne me trouverai que mieux placé pour exécuter le mandat que l'on pourrait me confier, si l'orientation dont nous avons discuté venait à être appliquée.

Vous me savez toujours à votre disposition si vous désiriez discuter plus longuement de cette question, et en attendant le plaisir de vous rencontrer de nouveau, je ne puis que vous assurer, monsieur le ministre, que l'intérêt que vous portez à la cause de la musique et des conservatoires du Québec ne peut que m'augmenter du désir de demeurer,

Votre très dévoué,



RAYMOND DAVELUY  
Directeur du Conservatoire de Montréal

RD/fcc



GOUVERNEMENT  
DU QUÉBEC

MINISTÈRE  
DES AFFAIRES  
CULTURELLES

CONSERVATOIRE  
DE MUSIQUE

1700, RUE BERRI  
MONTRÉAL 132

CODE	2762	13	04
------	------	----	----

Le vendredi 28 décembre 1973.

Monsieur Benoit Morin,  
Chef de Cabinet,  
Cabinet du Premier ministre,  
Hôtel du Gouvernement,  
Québec.

Cher monsieur,

En réponse à votre lettre du 10 décembre dernier, adressée à monsieur Clermont Pépin, directeur du Conservatoire de Musique de Montréal je précise, à l'intention de monsieur Robert Bourassa, Premier ministre, la situation actuelle:

Les membres du Conservatoire de Musique de Montréal nommés par le lieutenant-gouverneur en conseil sont: monsieur Clermont Pépin, directeur et moi-même, directeur adjoint.

Monsieur Pépin bénéficie présentement d'un congé sabbatique d'un an, depuis le 1er avril dernier; en son absence, j'assume l'interim.

Il se peut que le poste de directeur devienne vacant incessamment.

.../2

En ce qui me concerne, je prévois prendre ma pré-retraite au cours de l'été 1974, si rien ne survient d'ici là.

Veillez agréer, cher monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

Le directeur adjoint,  
Le directeur intérimaire,

*Gilberte Martin-de Bellefeuille*

GILBERTE MARTIN-DE BELLEFEUILLE

/cs

ARRÊTÉ EN CONSEIL  
CHAMBRE DU CONSEIL EXÉCUTIF

(A-22-04)

CODE	2762	13	04
------	------	----	----

NUMÉRO 1713-74

8 MAI 1974

PRÉSENT:  
Le lieutenant-gouverneur en conseil

CONCERNANT monsieur Raymond Daveluy

-----0000000-----

IL EST ORDONNE sur la proposition du  
ministre des Affaires culturelles:

QUE monsieur Raymond Daveluy, actuelle-  
ment adjoint aux cadres supérieurs, au traite-  
ment annuel de \$21,500.00, soit promu adminis-  
trateur classe IV, au traitement annuel de  
\$23,650.00 à titre de directeur du Conserva-  
toire de musique de Montréal, conformément à  
la liste d'éligibilité numéro 01980 émise par  
la Commission de la fonction publique le 3  
avril 1974, et ce, à compter de la date où il  
assumera ses fonctions.

Le Greffier du Conseil exécutif

*Julien Chouinard*